



# LES PORTES DE VALIDATION ENTRENT EN GARE

POUR VOYAGER EN RÈGLE, IL FAUT UN TITRE  
DE TRANSPORT VALABLE ET VALIDÉ

**Tous les accès de votre gare seront bientôt  
équipés de portiques de contrôle :**

- Des portes transparentes qui s'ouvrent automatiquement lorsque vous avez validé votre titre de transport.
- Un passage adapté aux personnes à mobilité réduite sera installé.

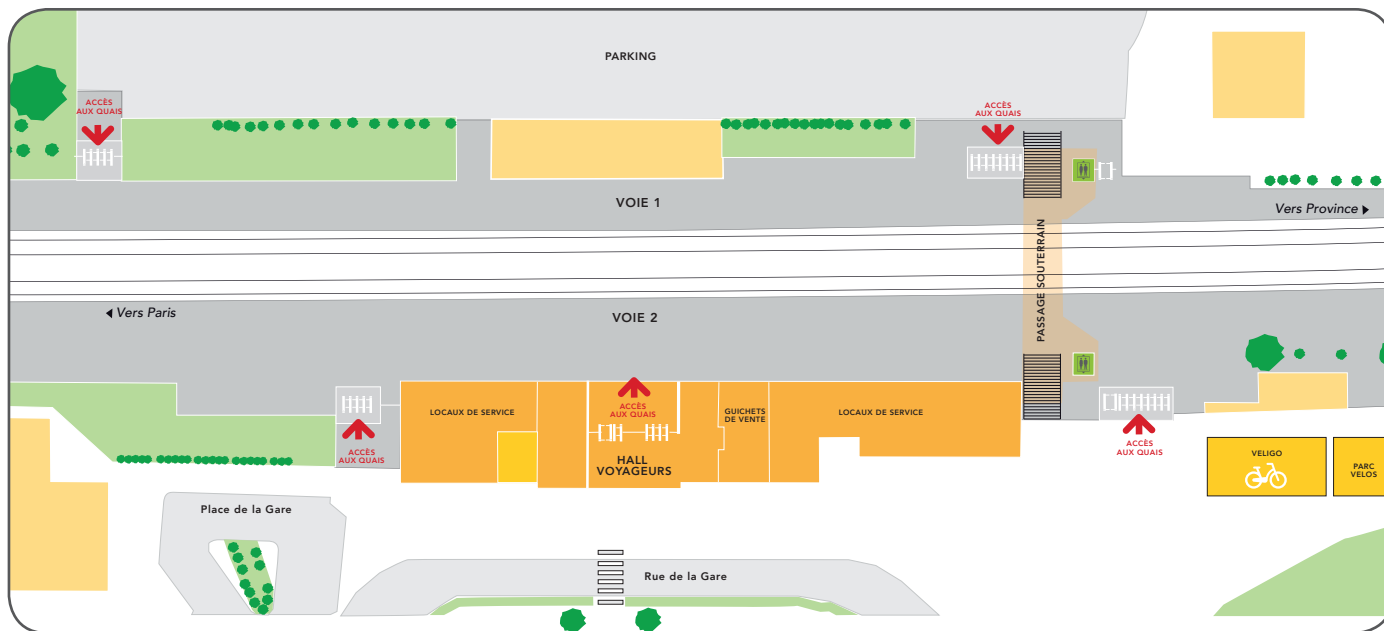
**Votre gare reste ouverte et l'accès aux trains  
est maintenu pendant toute la durée des travaux.**

Le plan au verso vous indique les emplacements  
des futures portes de validation.

DÉBUT DES TRAVAUX : **JUILLET 2018**  
FIN DES TRAVAUX : **FIN FÉVRIER 2019**

FINANCEMENT DES TRAVAUX : **100% SNCF**  
COÛT TOTAL DU PROJET : **890 000 €**

## > EMBLEMES DES PORTES DE VALIDATION POUR ACCEDER AUX QUAIS



Chaque quai est équipé, à proximité des ascenseurs, d'un passage élargi dédié aux personnes à mobilité réduite afin de faciliter leur déplacement.